De la mondialisation à la relocalisation écologique et solidaire

De la mondialisation à la relocalisation écologique et solidaire

Auteur.e.s :

- ***Amélie Canonne***, membre d'Attac, a conduit en France la campagne européenne d'opposition au traité transatlantique en tant qu'experte en politiques commerciales et climatiques
- ***Maxime Combes***, économiste, en charge des enjeux commerce/relocalisation à l'Aitec, et porte-parole d'Attac
- ***Aurélie Trouvé***, porte-parole d'Attac

Cette contribution doit énormément aux échanges nourris et fructueux au sein des réseaux européens et internationaux qui font un suivi précis et informé des négociations commerciales internationales (réseau Seattle to Brussels, etc), ainsi qu'aux échanges réguliers avec des expert.e.s du commerce international.

Elle a été rédigée en juin 2020 pour le livre *Dessine-moi un pangolin* (Regards/Diable Vauvert – août 2020)
https://audiable.com/boutique/cat_document/dessine-moi-un-pangolin/

Illustration de couverture : "A Cargo Ship @ Colombo Port" by Rakhitha M. Karunarathne is licensed under CC BY-NC 2.0

« Nous avons besoin de davantage d'accords de libre-échange ».

Cette phrase n'est pas tirée d'un discours de Pascal Lamy au firmament de la mondialisation néolibérale, au milieu des années 2000[1]. C'est celle de Phil Hogan, son successeur actuel au Berlaymont, siège de l'exécutif européen à Bruxelles, à l'occasion d'une interview donnée en pleine épidémie de COVID-19, début mai 2020. Hogan plante le décor : alors que la mondialisation de la production et des échanges est mise à l'index de toute part, pour la Commission européenne, il est urgent d'en sauver le principe.

A Bruxelles, le virus du libre-échange et de l'impunité des multinationales est en effet loin de refluer. A huis-clos et par caméras interposées, les équipes de Phil Hogan ont en effet mis à profit la période de confinement : début mai, c'est un nouvel accord avec le Mexique qui est finalisé afin notamment de faciliter l'importation de produits agricoles et d'énergies fossiles en Europe, et ouvrir les marchés publics locaux mexicains aux multinationales européennes[2] qui, en retour, seront protégées par un nouveau mécanisme de règlements des différends investisseurs-Etat pourtant si décrié[3].

Pour importer toujours plus de viande de Nouvelle-Zélande et d'Australie, les mois d'avril et de mai 2020 ont été employés à faire progresser les négociations en cours avec ces pays. La Commission n'a par ailleurs toujours pas abandonné l'idée d'amadouer Donald Trump avec des concessions en matière alimentaire et sanitaire[4]. Aux accords avec Singapour, le Japon, le Vietnam qui ont vu le jour au cours des 24 derniers mois, s'ajoutent également celui en cours de finalisation avec les pays du Mercosur, et des projets d'accord en cours de négociation avec de nombreux pays, notamment la Chine (investissement), le Chili ou l'Indonésie, ou encore sur des secteurs spécifiques, au sein ou en marge de l'OMC, tels que la pêche, le commerce électronique ou les services[5]. Les deux derniers sont une priorité européenne.

La Commission européenne procède comme si la pandémie n'avait pas révélé au grand jour les failles de la mondialisation néolibérale et productiviste et les tensions sur les chaînes mondiales d'approvisionnement (masques, tests…), aux conséquences dramatiques. Et comme si l'opinion publique n'avait pas basculé : selon diverses enquêtes publiques, près de 90 % des personnes interrogées appellent désormais les pouvoirs publics à relocaliser le maximum de filières de production disséminées aux quatre coins de la planète[6].

Alors, la mondialisation, c'est stop ou encore ? Voilà l'un des enjeux majeurs des mois à venir. Si le mot « relocalisation » est désormais dans toutes les bouches, il est utilisé de façon minimaliste et cosmétique, dans sa version néolibérale, afin de sauver les règles du jeu mondialisé. Dans d'autres segments politiques, sous couvert de souveraineté et de patriotisme, il prend une tournure haineuse, en version nationaliste qui rabat tous les sujets sur la frontière des Etats nations. Pourtant, entre la civilisation du marché mondial des néolibéraux et le nationalisme xénophobe, il existe une troisième voie, celle de la relocalisation écologique et sociale, sans sacrifier la solidarité internationale, bien au contraire.

C'est l'objet de cette contribution que d'en présenter les contours : de notre capacité collective à nourrir ces nouvelles aspirations populaires à la relocalisation dépendra une large part de notre avenir collectif. Trois grandes options politiques se trouvent sur la table aujourd'hui. Mais la relocalisation sociale et écologique nous paraît la seule qui pourrait incarner un horizon collectif désirable. Voici pourquoi.

La pandémie rabat les cartes : de la slowbalisation à la démondialisation ?

En quelques semaines à peine, la pandémie due au coronavirus a complètement déstabilisé une globalisation économique qu'on nous présentait pourtant comme le modèle d'organisation optimal des ressources et du marché. Partie d'un des centres du capitalisme chinois et carrefour de la division internationale de la production, Wuhan, la pandémie va se déployer en suivant les flux de passagers internationaux, d'affaires ou de tourisme, et s'implanter au cœur des zones les plus intégrées au capitalisme mondial : de la Corée du Sud à la Lombardie, des navires de croisières aux zones aéroportuaires, les régions au coeur des échanges internationaux ont été touchées les premières.

Des masques aux tests, les pénuries de matériels médicaux, constatées dans presque tous les pays, ont révélé combien la division internationale du travail et l'allongement continu des chaînes d'approvisionnement sont en réalité des sources de danger réel, intime même, et insupportable. Au motif d'augmenter la compétitivité-coût des entreprises multinationales, la fragmentation de la production en chaînes de sous-traitance labyrinthiques a placé notre sécurité sanitaire à la merci d'un incident, même mineur, qui surviendrait sur l'une de ces chaînes.

Ces chaînes de valeur, que les entreprises multinationales ont consolidées depuis trois décennies, concentrent plus de la moitié des

échanges mondiaux et concernent un nombre finalement très réduit de fournisseurs. Par exemple, la CNUCED rappelle que 20 % du commerce mondial de la fabrication de produits intermédiaires est originaire de Chine, contre à peine 2% en 2002. De nombreuses filières en sont devenues presque entièrement dépendantes[7]. Sur 14 millions de conteneurs qui arrivent en Europe chaque année, 10 millions sont en provenance de Chine. L'exposition de la France aux produits fabriqués en Chine a été multipliée par cinq entre 2000 et 2014[8]. Ce sont ainsi plus de 80 % des principes actifs des médicaments utilisés en Europe qui sont importés de Chine et d'Inde, contre 20 % il y a trente ans.

Mécaniquement, les mesures successives de confinement en Chine, puis en Europe et finalement aux Etats-Unis, ont ainsi fait voler en éclat cette mondialisation des échanges organisée en flux tendus et zéros stocks. Selon la CNUCED, après avoir baissé de 4% au premier trimestre 2020, la valeur du commerce mondial devrait chuter de 27% au deuxième trimestre[9]. Voilà un choc bien plus violent que celui des années 2008-2009, lors de la dernière crise financière[10].

Et rien ne permet d'assurer qu'il repartira à la hausse dans les mois prochains, alors qu'il ralentit tendanciellement depuis plusieurs années. Fait inédit depuis près de soixante-dix ans, la part du commerce dans le PIB mondial, statistique qui reflète la mondialisation des échanges, s'était en effet stabilisée autour d'une valorisation équivalente à 30% du PIB mondial. De même, les volumes de transactions financières, y compris d'investissements directs à l'étranger (IDE), en croissance constante et soutenue jusqu'à 2008, avaient eux aussi cessé d'augmenter.

Roberto Azevêdo, le directeur général de l'OMC, sur le départ, reconnaissait lui même que l'âge d'or du commerce mondial, où les échanges croissaient deux fois plus vite que le PIB mondial, était désormais de l'histoire ancienne. Le terme de « slowbalisation »[11], que les Québécois ont traduit par « moudialisation » commence à s'imposer dans l'espace public : une mondialisation molle, mais qui respire encore. Car bien qu'augmentant moins vite que le PIB mondial, les échanges mondiaux avaient crû de 2,9% en 2018 et étaient restés quasi stables en 2019. Quant au stock d'IDE, bien que de façon moins soutenue, il continuait de progresser, traduisant plutôt la consolidation de chaînes de valeur existantes que l'expansion de l'internationalisation[12].

La situation semble toute autre aujourd'hui et deux facteurs pourraient avoir un effet massif et structurant sur la reconfiguration de la mondialisation. Le premier est lié à la récession économique elle-même, annoncée comme durable et généralisée à la plupart des puissances économiques mondiales : avec un effondrement de PIB annoncé à -6 ou -8% sur l'année, il est certain que le volume des échanges mondiaux suivra la même pente. Selon la CNUCED, la diminution des investissements directs étrangers observés depuis le début de la pandémie illustre ces anticipations de récession. Ce n'est pas seulement un choc passager[13].

Le second facteur provient des restrictions aux importations et exportations introduites par les Etats depuis le début de la crise sanitaire. Selon l'OMC, 80 pays ou zones douanières ont usé de telles mesures, principalement pour le matériel médical (masques, respirateurs...) mais aussi pour des denrées alimentaires et produits de consommation courante[14]. Ces pratiques, autorisées par l'article XI du GATT, ne peuvent théoriquement qu'être temporaires et appliquées aux seuls produits essentiels afin de prévenir ou soulager les risques de pénurie. De nombreux pays d'Europe de l'Est, d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne dépendent à plus de 50% des importations venues d'Europe sur de nombreux biens médicaux : nul doute que les restrictions européennes sur cinq produits médicaux les ont fortement touchés[15].

Alors que ces mesures d'urgence s'ajoutent aux restriction au commerce international plus "classiques" que l'OMC juge en augmentation année après année[16] - ces mesures ont quadruplé entre 2009 et 2019[17] - l'OMC et le FMI, de même que l'OCDE, s'inquiètent déjà de leur pérennisation et éventuelle généralisation à d'autres secteurs[18].

La « relocalisation », un même mot pour trois projets distincts

Le terme « relocalisation » est pourtant dans toutes les bouches, y compris celles des personnes qui n'ont cessé d'oeuvrer depuis des années à l'approfondissement de la mondialisation néolibérale, au nom de l'abaissement des coûts de production favorable au pouvoir d'achat[19]. "La globalisation est allée trop loin" a concédé Thierry Breton, ex-PDG d'Atos et actuel commissaire européen au marché intérieur[20].

En France, Emmanuel Macron a très vite enfourché ce cheval de bataille. Dès le 12 mars, dans une allocution télévisée, il affirmait que « déléguer notre alimentation, notre protection, notre capacité à soigner à d'autres est une folie », précisant qu'il fallait en « reprendre le contrôle ». Le 31 mars dernier, en marge d'une visite d'usine de production de masques, il poursuivait en indiquant que « notre priorité est de produire davantage en France et en

Europe » afin de « retrouver notre indépendance » et « rebâtir notre souveraineté ».

Ces mots révèlent néanmoins combien les discours politiques sont plastiques et peuvent être sans rapport avec les décisions prises au quotidien : le 30 mars, un jour plus tôt, le Conseil de l'UE, dont la France, donnait son feu vert à l'accord de commerce UE-Vietnam[21] - voté par la très grande majorité des eurodéputés soutenant l'action du président de la République. L'exécutif français ne s'est d'ailleurs pas ému de la finalisation de l'accord UE-Mexique, ni des déclarations de Phil Hogan sur le besoin de signer de nouveaux accords.

Les appels à la relocalisation ne sauraient par ailleurs masquer le caractère intrinsèquement insoutenable du système productif mondial : dans son rapport « Global Resources Outlook to 2060 », l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estime que l'extraction de ressources naturelles devra augmenter de 111% (150% pour les métaux et 135% pour les minéraux) pour alimenter une croissance mondiale annuelle de 2,8% d'ici à 2060. Éventuellement relocalisé au nom de formes de protectionnisme revisités, un tel modèle économique n'en reste pas moins insoutenable et non désirable. Et après quelques hésitations, la Commission européenne a de toutes façons tourné le dos à toute velléité de « relocalisation »[22].

L'autonomie stratégique, un nouveau mercantilisme européen ?

A Bruxelles, le concept qui a le vent en poupe est celui « d'autonomie stratégique ». Il permettrait, loin des ruptures publiquement promises, de ne modifier la doctrine commerciale européenne qu'à la marge : « il ne s'agit pas de tourner le dos au libre-échange, mais de nous assurer que nous ne dépendons pas des autres dans certains domaines critiques tels que le secteur pharmaceutique ou celui des matières premières », a récemment précisé Thierry Breton, au sortir d'une réunion avec les ministres de l'industrie des 27 pays de l'UE.

Par autonomie stratégique, l'exécutif européen entend d'un côté protéger les entreprises et actifs européens face à l'appétit des investisseurs étrangers, dans un nombre restreint de domaines (santé, etc). Pas question pour autant de remettre en cause l'ouverture générale de l'UE aux investissements étrangers. Et de l'autre, tout en affirmant vouloir réduire la trop forte dépendance de l'économie européenne aux fournisseurs extérieurs, il s'agit surtout de s'assurer que l'agenda agressif d'ouverture des marchés étrangers en faveur des intérêts économiques européens se poursuit[23].

Du constat justifié de la pénurie de biens absolument cruciaux pour la survie des populations, on tire la conclusion que la dépendance à des filières dont on a encouragé le développement et la capture par nos "champions" européens, pourrait être résolue par de simples incitations à la reterritorialisation de l'outil de production, dans un cadre capitaliste relativement classique. Sans que les considérations pour l'emploi ou l'environnement ne l'emportent : cette "résilience", autre notion à la mode à Bruxelles, pourrait être réalisée dans le cadre du marché via un peu de diversification et une plus grande flexibilité des appareils productifs[24]. Dans un cadre économiciste, le concept, pourtant utile pour entamer le débat sur la satisfaction des besoins sociaux fondamentaux, est vidé de sa substance et réduit à la capacité de l'économie néolibérale et productiviste à encaisser des chocs exogènes relativement nouveaux.

Déjà, avant la pandémie, la Commission considérait que l'essentiel de la croissance de l'économie mondiale allait se produire à l'extérieur des frontières européennes (Afrique, Asie, etc), justifiant que tout soit mis en oeuvre pour que les entreprises européennes gagnent des parts sur ces nouveaux marchés. Après la pandémie, le constat n'a guère changé : la prospérité intérieure impose de sécuriser l'accès aux matières premières et de garantir aux multinationales européennes leur mainmise sur les chaînes d'approvisionnement à des coûts aussi faibles que possibles pour conquérir de nouveaux marchés. La doctrine commerciale qui fait de l'intégration compétitive de l'économie européenne dans l'économie mondiale le vecteur de sa prospérité n'a guère changé.

Seul le panel d'instruments devant permettre à l'économie européenne de s'engager dans la rivalité commerciale internationale s'élargit : aides publiques pour les activités intérieures en danger, un peu de contrôle des investissements étrangers, le renforcement des mécanismes anti-subventions des pays tiers, un éventuel mécanisme carbone aux frontières. Aucune volonté de soumettre les marchés et les entreprises multinationales : c'est au contraire une intervention publique à leur solde, afin de prolonger la politique de concurrence et de compétitivité externe que l'UE mène depuis des années et de satisfaire un double objectif : tenter de lutter contre la Chine et les Etats-Unis sur leur propre terrain d'affrontement, et continuer à soumettre les pays dépendants de l'UE pour leurs imports-exports.

Dans une Europe dont les institutions, la plupart des Etats-membres et les lobbies économiques sont viscéralement attachés à la compétition économique

internationale, et alors que la politique commerciale est de compétence communautaire, abandonner les principes du libre-échange et les instruments de domination qui les accompagnent n'est pas à l'ordre du jour. Le refus de Bruxelles et des capitales européennes d'emprunter une voie alternative pourrait malheureusement nourrir les replis identitaires et xénophobes, qui n'ont pourtant pas besoin de cela pour prospérer. Qui plus est lorsque le néolibéralisme prend de plus en plus d'atours autoritaires.

Du Business as usual à l'exception de « sécurité nationale », il n'y a qu'un pas

Dans ce contexte, de plus en plus de pays font appel au concept de « sécurité nationale » pour ériger des mesures visant à préserver leurs marchés tout en soutenant l'expansion internationale de leurs entreprises multinationales.

Reconnue par l'article XXI du GATT, l'exception de sécurité nationale n'avait été utilisée qu'à de très rares occasions par les membres de l'OMC. C'est ce principe que Donald Trump mobilise derrière ses menaces et décisions douanières envers la Chine ou l'Union européenne. Jusqu'ici, dans les rares cas où l'exception de sécurité nationale avait été activée, elle n'avait jamais été contestée par les Etats tiers, sans doute parce que c'est légitime et que tout le monde veut conserver la possibilité de l'activer à son tour, mais aussi de peur de faire imploser le système commercial mondial dans son ensemble. Ce n'est plus le cas : l'UE, la Chine, avec le Mexique, la Norvège, la Russie et le Canada ont porté la décision des Etats-Unis d'augmenter unilatéralement les droits de douane sur l'acier et l'aluminium devant l'organisme des règlements (ORD) des différends de l'OMC.

Quelle que soit la décision de l'ORD, s'il doit y en avoir une un jour, la boîte de Pandore est ouverte : si la « sécurité nationale » peut justifier des restrictions au commerce sur des biens ordinaires tels que l'acier et l'aluminium, alors d'autres vont s'y engouffrer. Y compris pour justifier de pérenniser les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de la pandémie de Covid-19.

Dans un système de guerre commerciale, notamment pour l'accès aux ressources, les puissances internationales mobiliseront tous les instruments économiques et politiques disponibles pour promouvoir les intérêts de leurs entreprises multinationales et sécuriser leurs approvisionnements. Un libre-échange imposé aux plus faibles et un rapport de force géopolitico-économique entre grandes puissances, voilà le monde dual qui se dessine aujourd'hui sous nos yeux.

Avec le reflux effectif de la mondialisation et la montée de la compétition entre grandes puissances dans un monde fragmenté, il est fort probable que les groupes dirigeants misent encore davantage sur une rhétorique martiale et identitaire. En banalisant l'état d'urgence, la répression des protestations, le reflux des libertés individuelles et collectives, ils se sont déjà détachés des valeurs démocratiques et du libéralisme politique. Néolibéralisme et ultracapitalisme autoritaire, sous une forme d'impitoyable lutte pour la survie, pourraient un peu plus encore se rejoindre au nom du soutien des « champions » nationaux ou continentaux dans la guerre économique.

La relocalisation écologique et solidaire à forte solidarité internationale

Cet avenir n'est pas une fatalité. D'abord parce qu'il est le fruit de décisions politiques qui peuvent être infléchies, transformées ou stoppées. Ensuite parce qu'il existe une voie alternative. Exigeante, semée d'embûches, elle s'appuie sur les aspirations populaires à la relocalisation pour les nourrir d'exigences écologiques, sociales et de solidarité internationale qui les éloignent diamétralement à la fois de ce désir de puissance et de domination qu'incarne le libre-échange autoritaire de Bruxelles, et de ses incantations nationales qui rabattent sur la frontière, que ce soit à gauche ou à droite, le levier de la souveraineté économique. Quand il faut au contraire penser conjointement le local, l'économie du territoire, et l'international, l'économie des autres territoires de la planète.

Précisons d'abord que la relocalisation d'activités industrielles n'est pas tout à fait neuve. Cela fait plusieurs années que le processus de délocalisation avait fortement ralenti et quelques cas mineurs de rapatriement d'activités dans le pays d'origine (onshoring) ont été observés et relatés dans la presse. Si aucune relocalisation massive n'était à l'oeuvre, des fragments de chaînes d'approvisionnement de plusieurs secteurs ont été rapprochés des marchés de consommation (nearshoring), notamment suite à l'augmentation des coûts de production dans les pays émergents liée notamment à la revalorisation des salaires) et au renchérissement de certains approvisionnements[25].

Mais disons-le clairement : l'enjeu qui est face à nous n'est pas de savoir comment rapatrier sur le territoire national les activités aujourd'hui implantées dans les pays du Sud et qui sont aussi nocives pour la planète que pour les populations locales. Nous ne raisonnons pas par usine, ou par "unité de

production". Par relocalisation, on entend d'abord la nécessité de faire décroître les flux de capitaux et de marchandises afin de réduire la place des secteurs toxiques pour la biosphère (énergies fossiles, chimie et agro-industrie, électronique, etc) tout en fournissant de quoi satisfaire les besoins des populations et des territoires. C'est une vision de long terme qui s'appuie à la fois sur les aspirations collectives à ne plus dépendre de la mondialisation et sur une politique publique systémique, qui exige des capacités d'innovation, de formation et de démocratisation des prises de décision.

Dans cette perspective, l'objectif ne consiste pas à rapatrier les usines de confection textile des banlieues d'Hanoï ou de Dhaka produisant de l'habillement jetable de piètre qualité, mais de repenser le besoin de l'habillement et d'y pourvoir via des filières territorialisées, socialement justes et écologiquement soutenables. Il s'agit d'opérer une montée en gamme des produits via une réorganisation complète des chaînes de production, permettant la création d'emplois locaux, de long terme et de qualité, qui ne dépendraient plus du pouvoir malfaisant d'entreprises multinationales incapables de tenir compte de l'intérêt général.

Dans sa version altermondialiste, relocaliser c'est passer du « produire plus, toujours plus vite, n'importe où, avec moins de travail et moins de contraintes environnementales » à « produire mieux, pour satisfaire les besoins essentiels des populations, via des circuits courts, plus d'emplois de qualité et des processus de production adaptés aux écosystèmes ». Ce défi exige d'articuler le long et le court terme. Il comporte des passages obligés, qui tombent sous le sceau de l'évidence, et d'autres qui doivent être discutés, précisés et expérimentés.

Déverrouiller la relocalisation écologique et sociale

Il existe un préalable. Sur le papier, c'est l'étape la plus facile. Mais on a vu qu'on en est très éloigné. La spirale de libéralisation du commerce et de l'investissement doit être stoppée : l'UE doit immédiatement cesser ses négociations commerciales et ajourner la conclusion de nouveaux accords, tout comme l'OMC[26]. Puisque l'idée est de déverrouiller les conditions de possibilité d'une relocalisation écologique et sociale, il faut commencer par ne pas ajouter de nouvelles contraintes. Étendre les accords de libéralisation de commerce et d'investissement revient à insérer de nouvelles entreprises, de nouvelles activités, de nouveaux emplois et de nouvelles ressources dans les chaînes d'approvisionnement globales qui, couverts par un droit international réduisant le pouvoir de réguler des pouvoirs publics, seront toujours plus difficiles à dénouer, tout en aggravant les risques systémiques observés pendant la pandémie. Ceci vaut également à l'échelle des Etats : l'UE doit arrêter de forcer les pays à s'insérer dans la mondialisation quand leurs populations ne le veulent pas. Ainsi, les négociations sur le commerce électronique à marche forcée répondent bien davantage aux besoins d'Amazon qu'à ceux des populations africaines.

Telle qu'envisagée ici, une politique de relocalisation des activités doit pouvoir actionner tous les leviers de l'action publique : financer et investir dans la recherche, la formation, les infrastructures locales adaptées (transports, filières, etc), mais aussi pouvoir installer des normes exigeantes sur la production, des régulations drastiques sur les investissements nécessaires ou des critères sélectifs dans les marchés publics. Autant de mesures qui sont aujourd'hui fortement limitées ou contraintes par les règles du commerce international, qu'elles soient celles de l'OMC ou bien incorporées dans les accords bilatéraux ou les directives européennes.

Puisque l'OMC et ses règles empêchent de pouvoir discriminer à l'égard de produits étrangers équivalents sur la seule base de la façon dont ils ont été produits, l'UE – et les États si elle ne le fait pas – doit déroger à cette règle par des restrictions quantitatives et des barrières non tarifaires afin de cesser d'importer des produits qui ne satisfont pas aux normes sociales, écologiques et sanitaires européennes. Certaines de ces mesures recevront un soutien immédiat et massif de l'opinion, comme par exemple la fin des importations de produits dont la fabrication génère la déforestation[27].

Qui dit déroger à la règle, dit se trouver sous le coup des mécanismes de sanction de l'OMC et des dispositifs d'arbitrage investisseur-État. Les pouvoirs publics ont à se soustraire à cette justice parallèle qui protège les intérêts des entreprises multinationales au détriment du pouvoir de réguler des autorités publiques. Les pouvoirs publics ne doivent plus être contraints d'agir sous la menace de poursuites ou de sanctions. Pour cela, certains accords existant doivent être dénoncés et abandonnés. Ainsi est-ce le cas du peu connu Traité sur la Charte de l'énergie (TCE) qui est susceptible de saper à lui seul les objectifs de lutte contre le réchauffement climatique[28]. La protection qu'il garantit aux entreprises du secteur des énergies fossiles entrave déjà certaines des politiques climatiques à mettre oeuvre d'urgence (fermeture des centrales à charbon par exemple).

Autre étape indispensable, OMC et UE doivent suspendre l'illégalité de toutes les aides d'Etat qui concernent la satisfaction des besoins fondamentaux

de la population : santé, alimentation, éducation, accès à l'eau et à l'énergie, transports collectifs, logement... Ces aides publiques devront être permises à toutes les étapes de la reconstruction de filières territorialisées : recherche et développement, production locale, distribution. Sinon, comment envisager que l'on puisse enclencher, accompagner et protéger la structuration de filières de production locales ?

L'exemple du secteur de la santé illustre bien ces enjeux. Brevets et licences sur les traitements, biens et appareils médicaux existants, indispensables au traitement des grandes pandémies, doivent être rendus au domaine public. Que les entreprises multinationales qui en sont aujourd'hui dépositaires le veuillent ou non. Les Etats doivent pouvoir casser les brevets chaque fois que nécessaire afin de produire les médicaments localement, à un coût abordable, sous forme générique. Sans craindre d'être poursuivis et condamnés devant un tribunal d'arbitrage par un puissant laboratoire pharmaceutique. Dans le même temps, des services publics du médicament doivent pouvoir être soutenus par des deniers publics sans être mis en concurrence avec les laboratoires privés. Enfin, la production et la distribution de ces vaccins et médicaments doivent pouvoir être socialisées au niveau mondial pour qu'aucune population n'en soit privée, le tout sous la supervision d'une Organisation mondiale de la santé (OMS) réformée et démocratisée.

Organiser la solidarité internationale

Ces premières étapes préalables et nécessaires devraient susciter un large accord. Elles méritent des fronts larges et unis pour rapidement obtenir des victoires et rouvrir le champs des possibles. Au moment où la mondialisation des échanges pourrait ralentir ou s'inverser, il n'en est pas moins urgent de tout faire pour que tout nouvel accord libéralisant le commerce ou l'investissement soit stoppé.

Venons-en aux aspects qui méritent d'être amplement discutés et précisés. Relocaliser ici n'implique pas de se désolidariser du reste du monde, et c'est la rupture majeure que nous proposons avec le modèle de relocalisation exclusivement souverainiste. Ce qui doit redevenir possible ici doit également l'être dans tous les pays de la planète : il n'est pas question d'aggraver la dépendance de pays du Sud à l'agriculture ou l'industrie européenne ou nord-américaine, ni de faire perdurer des formes de domination plus ou moins coercitive pour s'assurer un accès sans limite aux ressources naturelles exploitées dans les pays du Sud.

Des financements conséquents doivent ainsi être générés pour soutenir les populations des pays qui se trouvent être vulnérables à ces relocalisations, afin de leur permettre de développer des activités soutenables tournées vers les besoins locaux. Les usines qui approvisionnent les marchés mondiaux doivent progressivement être reconverties dans ce sens. Il y a là l'exigence d'une révolution fiscale mondiale, de sorte que tous les Etats fassent effectivement rentrer le produit de l'impôt, y compris celui qui doit être prélevé sur les entreprises multinationales qui s'y soustraient trop souvent, et que les Etats au « nord », plus particulièrement, puissent mobiliser des moyens accrus pour la solidarité internationale.

Relocaliser n'oblige nullement à renoncer aux échanges internationaux s'ils sont fondés sur la complémentarité, la coopération et la solidarité. De nombreuses filières ne pourront se passer rapidement de matières premières et de biens intermédiaires étrangers. Notamment parce que les pays de l'UE sont faiblement pourvus en matières premières. Mais plusieurs principes peuvent guider les choix opérés. Le premier consiste à instaurer un principe de subsidiarité empêchant d'importer de loin ce qui peut être produit localement. Le second fait des marchés publics, qui peuvent représenter jusqu'à 15 ou 20 % du PIB de certains pays, un levier de la relocalisation en incluant systématiquement une préférence pour la main d'oeuvre et les fournisseurs locaux. Ils pourraient aussi comporter une dimension de solidarité internationale que les acteurs du commerce équitable tentent de proposer depuis longtemps. Le troisième pourrait conduire à ce que les secteurs stratégiques soient réglementés et exclus des règles de la concurrence, à partir du moment où ils privilégient les besoins réels, le long terme et l'emploi.

Quatrième levier, une taxe kilométrique sur tous les modes de transports accroîtrait substantiellement le coût du fret et dissuaderait le transport de marchandises sur longues distances. Le montant de cette taxe augmenterait de façon proportionnelle en fonction du nombre de kilomètres parcourus entre le lieu de production de la marchandise et son lieu de vente. Cette taxe inciterait au développement des circuits économiques locaux et régionaux et rendrait le commerce de longue distance très peu compétitif. Une telle mesure ouvre la voie à un développement économique beaucoup plus centré sur les besoins locaux et la possibilité pour les populations locales de décider ce qu'elles vont produire et comment. En outre, la taxe kilométrique est un outil coopératif qui renchérit autant les exportations que les importations, sans désavantager les partenaires commerciaux du pays qui en prend l'initiative. Une telle proposition est aux antipodes d'une taxe

carbone aux frontières de l'UE qui, par nature, n'est pas coopérative.

Décoloniser et démocratiser la géopolitique mondiale

Il est évident qu'une telle orientation serait d'autant plus aisée qu'elle pourrait s'appuyer sur des formes de solidarité et de coopération internationales profondément rénovées. Taxer le kérosène et le fioul des navires afin de réduire les flux internationaux ou instaurer des taxes internationales pour financer l'OMS et la solidarité internationale climatique est théoriquement plus facile dans un cadre multilatéral coopératif.

A l'heure de la guerre commerciale et de l'affaiblissement volontaire de toutes les institutions de coopération internationale, ONU en tête, menés par les grandes puissances, vouloir les démocratiser et étendre leurs capacités de coordination solidaire peut apparaître comme un vœu pieux. Il nous faut néanmoins inlassablement tenir bon sur ces exigences : résoudre les défis posés par une pandémie ou par les dérèglements climatiques est un enjeu de solidarité internationale obligatoire.

1 Pascal Lamy fut commissaire européen pour le commerce (1999-2004) puis directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (2005-2013)
2 Nouvel accord de commerce UE-Mexique : Loin de « relocaliser », Bruxelles veut approfondir une mondialisation insoutenable, https://www.collectifstoptafta.org/actu/article/nouvel-accord-de-commerce-ue-mexique-loin-de-relocaliser-bruxelles-veut
3 847 000 européens exigent la fin de l'impunité des multinationales et de l'arbitrage entre investisseurs entre investisseurs et Etats,collectif Stop TAFTA, https://www.collectifstoptafta.org/stop-a-l-impunite/presentation-de-la-campagne/article/847-000-europeens-exigent-la-fin-de-l-impunite-des-multinationales-et-de-l
4 Bruxelles ne doit pas faciliter l'importation d'OGM des Etats-Unis, Collectif Stop-Tafta, https://www.collectifstoptafta.org/actu/article/bruxelles-ne-doit-pas-faciliter-l-importation-d-ogm-des-etats-unis
5 Accords commerciaux de l'UE, Conseil de l'Union européenne, https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/trade-policy/trade-agreements/
6 Sondage Viavoice pour Libératio, avril 2020, http://www.institut-viavoice.com/wp-content/uploads/2020/03/Barometre-Viavoice-Liberation-Avril2020-Coronavirus.pdf
Sondage Odoxa-Comfluence pour « Les Echos » et Radio Classique, avril 2020, http://www.odoxa.fr/sondage/juge-mauvais-communication-jusqua-present-president-promettre-aux-francais-monde-dapres-rupture-totale-precedent/
7 Global trade impact of the coronavirus (COVID-19) epidemic, CNUCED, mars 2020, https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/ditcinf2020d1.pdf
8 Elie Gerschel, Alejandra Martinez, Isabelle Mejean. Propagation des chocs dans les chaînes de valeur internationales : le cas du coronavirus. Notes IPP, Institut des politiques publiques, 2020. https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02515354/document
9 La Covid-19 déclenche un net déclin du commerce mondial, selon la CNUCED, Onu info, 13 mai 2020, https://news.un.org/fr/story/2020/05/1068702
L'OMC table sur une baisse pouvant aller de 13% à 32% - Trade set to plunge as COVID-19 pandemic upends global economy, OMC, 8 avril 2020, https://www.wto.org/english/news_e/pres20_e/pr855_e.htm
10 En 2009, le volume des échanges avait chuté de 12,2 pour cent, la plus forte baisse de l'histoire récente (OMC - https://www.wto.org/french/res_f/booksp_f/anrep_f/wtr10-1_f.pdf)
11 Le magazine The Economist en a fait sa Une en janvier 2019 https://www.economist.com/briefing/2019/01/24/globalisation-has-faltered
12 Le stock d'IDE, qui est un bon reflet du déploiement des entreprises multinationales et de l'amplification du commerce lorsqu'il transcrit des implantations là où les coûts sont les plus avantageux, a dépassé les 35% du PIB en 2016.
13 Investment Policy Monitor No 35, CNUCED, mars 2020, https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/diaeiainf2020d3_en.pdf
14 https://www.wto.org/english/news_e/news20_e/rese_23apr20_e.htm
15 EU limits on medical gear exports put poor countries and Europeans at risk, Peterson Institute for international economics, mars 2020, https://www.piie.com/blogs/trade-and-investment-policy-watch/eu-limits-medical-gear-exports-put-poor-countries-and
16 Un rapport montre que les restrictions commerciales appliquées par les Membres de l'OMC sont à des niveaux historiquement élevés, https://www.wto.org/french/news_f/news19_f/dgra_12dec19_f.htm
17 La sécurité nationale s'invite dans les échanges économiques internationaux, mai 2020, Chronique internationale de l'IRES, http://www.ires.fr/index.php/publications/chronique-internationale-de-l-ires/item/6164-international-la-securite-nationale-s-invite-dans-les-echanges-economiques-internationaux
18 IMF and WTO heads call for lifting trade restrictions on medical supplies and food, Avril 2020, https://www.wto.org/english/news_e/news20_e/igo_15apr20_e.htm
WTO report finds growing number of export restrictions in response to COVID-19 crisis, Avril 2020, https://www.wto.org/english/news_e/news20_e/rese_23apr20_e.htm
Covid-19 and international trade, issues and actions, OCDE, avril 2020, https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=128_128542-3ijg8kfswh&title=COVID-19-and-international-trade-issues-and-actions
19 Sans que la pression à la baisse sur les salaires, défavorables au même pouvoir d'achat, ne soit généralement mentionnée.
20 Propos de Thierry Breton sur France Inter, https://twitter.com/franceinter/status/1245602269489319937
21 Le Parlement européen vote majoritairement en faveur des accords UE-Vietnam : qui a voté quoi ?, collectif Stop Tafta, février 2020, https://www.collectifstoptafta.org/actu/article/le-parlement-europeen-vote-majoritairement-en-faveur-des-accords-ue-vietnam-qui
22 OCDE (2019), Global Material Resources Outlook to 2060 : Economic Drivers and Environmental Consequences, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264307452-en
23 Introductory statement by Commissioner Phil Hogan at Informal meeting of EU Trade Ministers, 16 avril 2020, https://ec.europa.eu/commission/commissioners/2019-2024/hogan/announcements/introductory-statement-commissioner-phil-hogan-informal-meeting-eu-trade-ministers_en
24 COVID-19 : Une question de résilience productive, cabinet Utopies, mai 2020, https://www.utopies.com/wp-content/uploads/2020/05/Notedepo20_ResilienceProductive_mai2020_french_web-1.pdf
25 La relocalisation des activités industrielles est-elle le signe de la démondialisation ?, El Mouhoub Mouhoud, 2017, https://www.huffingtonpost.fr/el-mouhoub-mouhoud/relocalisation-des-activites-industrielles-signe-demondialisation_a_21722740/
26 Stop aux négociations commerciales, à l'OMC et ailleurs, déclaration de 250 organisations de la société civile, https://france.attac.org/se-mobiliser/que-faire-face-au-coronavirus/article/stop-aux-negociations-commerciales-a-l-omc-et-ailleurs
27 Note de décryptage : Amazonie, quelle politique commerciale et quelles régulations des multinationales pour s'attaquer aux racines du problème ? Attac France, Aitec, septembre 2019, https://france.attac.org/nos-publications/notes-et-rapports/article/note-de-decryptage-amazonie-quelle-politique-commerciale-et-quelles-regulations
28 L'accord qui protège les pollueurs, Politis, novembre 2019, https://www.politis.fr/articles/2019/11/laccord-qui-protege-les-pollueurs-41073/